

Publié sur le site internet de la commune le .....

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 001-210103479-20230605-2023056-DE



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023-056

### Séance du 05 JUIN 2023

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 30/05/2023
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 30/05/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 05 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

#### ABSENT EXCUSE

#### POUVOIR

M. JACQUET Alain a donné pouvoir à Sylvain PERRAUD

Mme. Marie-Claude HENRY a été nommée secrétaire de séance.

### Objet : Département : Demande de subvention Aménagement carrefour mairie

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite sécuriser le carrefour Rue de la mairie/Chemin de Chantemerle/chemin Rebillard.

Ce carrefour, sur la RD 28 h constitue le point d'entrée de la commune. Situé à proximité de l'école et du parc public de nombreux enfants y passent quotidiennement

La commune a chargé le bureau d'étude Aintégra de réfléchir sur un aménagement

Monsieur le Maire expose que le Département subventionne ce type d'équipement au titre des équipement de proximité (taux d'aide de 30%)

Montant des travaux prévisionnels :	<b>70 580 € HT</b>
- Estimatif aménagement :	66 930 € HT
- Maitrise d'œuvre Aintégra :	3 650 € HT

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du Département de l'Ain.

Financiers	Libellé	Montant HT	Taux
------------	---------	------------	------

4)	DETR / DSIL		00,00%
3)	Union européenne		0,00%
	Etat – autre		0,00%
	Conseil régional		0,00%
	Conseil départemental	Département	21 174,00
	Autres (à préciser)		00,00%
<b>Total subventions publiques*</b>		<b>21 174,00</b>	<b>30,00%</b>
2)	Fonds propres	/	49 406,00
	Emprunts	/	0,00%
<b>Total autofinancement</b>		<b>49 406,00</b>	<b>70,00%</b>
1)	<b>TOTAL GENERAL HT</b>	<b>/</b>	<b>70 580 €</b>
			<b>100,00%</b>

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Confirme que Monsieur le Maire peut présenter une demande de subvention au Département pour le projet visé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.

Ainsi fait et délibéré  
le 05 juin 2023

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Frédéric VALLOS

La secrétaire de séance  
Marie-Claude